FTDES
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية و الاجتماعية

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Communiqué de Presse

Des dizaines de nouveaux morts et disparus au large de Lampedusa : jusqu'à quand ?

Le jeudi 6 septembre, une embarcation transportant environ 130 personnes dont au moins dix femmes et cinq enfants a sombré aux alentours de l'ilôt de Lampione à 19 kilomètres de Lampedusa. L'appel de détresse a été donné le 6 septembre par téléphone satellite avant que les recherches ne commencent. Ont été mobilisés des bateaux des gardes-côtes, des carabiniers, de la garde financière italienne, trois navires de l'OTAN (un turc, un allemand et un italien) ainsi que des plongeurs et des bateaux privés. Deux cadavres ont été retrouvés. Cinquante-six personnes auraient été secourues et emmenées vers le centre d'accueil de Lampedusa puis vers les centres fermés en Sicile. Nous sommes sans nouvelles des autres personnes qui se trouvaient à bord.

Devant la situation intenable de la multiplication des naufrages dans le canal de Sicile, et devant la peine des familles et des personnes solidaires choquées par cet incident, le FTDES demande :

1) La communication de la liste des naufragés enregistrés par les autorités italiennes, que ces personnes aient été secourues ou retrouvées mortes.
2) La création d'une commission d'enquête mixte incluant des représentants des familles, du gouvernement et de la société civile concernant ce naufrage afin de faire toute la lumière sur les circonstances dans lesquelles le bateau a coulé et le sort des personnes qui se trouvaient à bord. Cela afin que ce cas fasse l'objet d'une prise en charge rapide et sérieuse tout comme il est nécessaire pour les autres cas de naufrages dans lesquels ont été déclarés des disparus.
3) Que les familles des victimes soient soutenues, prises en charge psychologiquement et indemnisées par le gouvernement tunisien.
4) L'arrêt de la collaboration de la Tunisie avec la politique de fermeture des frontières menée par l'Union Européenne. Cela afin que les personnes qui souhaitent émigrer puissent le faire dans des conditions sûres et régulières et non au péril de leur vie.
5) L'arrêt des expulsions vers la Tunisie, notamment des personnes ayant subi un tel naufrage.

Une conférence de presse se tiendra dans les locaux du FTDES le mercredi 12 septembre 2012 à 10h30, 47 rue Ferhat Hached à Tunis.

Le président du FTDES
Abderrahmane Hedhili

المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية
Forum Tunisien
Pour les Droits Economiques et Sociaux